

■ **Patrice Freddi**, à Lausanne, gypserie et peinture (FOSC du 24.03.1994, p. 1610). Par décision du 26 novembre 2003, la Cour des poursuites et faillites du Tribunal Cantonal a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 11495 du 02.12.2003
(02017978 / CH-550.0.060.746-3)